

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 15 JUIN 2023

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2022, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité

Troisième résolution :

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2022 de 17.103.870,086 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

▶ Bénéfice de l'exercice	:	17.103.870,086 D.
▶ Report antérieur	:	521.444,484 D.
Total :		17 625 314,570 D.

Répartition :

▶ Réserves pour réinvestissements exonérés	:	4.000.000,000 D.
▶ Réserves facultatives	:	1.000.000,000 D.
▶ Dividendes	:	12.000.000,000 D.
▶ Report à nouveau	:	625 314,570 D.
Total :		17 625 314,570 D.

En conséquence, le dividende à distribuer aux actionnaires est fixé à 2,000 Dinars par action et sera mis en paiement à partir du 27 Juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Quatrième résolution :

Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 6.000.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

- M. Zouheir HASSEN
- La Banque de Tunisie
- La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
- Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur Hichem REBAI en tant qu'administrateur pour une durée de 3 ans.

Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2023, à cent vingt-mille dinars (120.000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité de Risques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

S.A. au capital de 30.000.000 Dinars - Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1080 Tunis

Téléphone : 71 904 211, Fax : 71 902 723, Email : courrier@astree.com.tn

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022 et 2021 (Après affectation des résultats)

Actif du bilan	Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	Capitaux propres et passif du bilan	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actifs incorporels	2 935 983	<1 787 208>	1 148 775	1 356 717	Capital Social	30 000 000	30 000 000
					Réserves et primes liées au capital	82 245 873	75 245 873
Actifs corporels d'exploitation	9 119 949	<7 213 864>	1 906 085	1 750 785	Autres capitaux propres	33 026 315	35 026 315
					Report à nouveau	625 315	521 444
Placements	634 127 201	<23 343 345>	610 783 856	530 323 199	Total des capitaux propres après affectation	145 897 503	140 793 633
					Provisions pour risques et charges	11 388 683	13 643 939
Part des réassureurs dans les provisions techniques	47 318 824		47 318 824	51 747 506	Provisions techniques brutes	523 048 665	450 562 796
					Dettes pour dépôts reçus des cessionnaires	15 484 410	23 774 967
Créances	91 890 037	<31 046 106>	60 843 931	60 042 594	Autres dettes	51 843 873	38 194 247
Autres éléments d'Actif	42 428 882		42 428 882	41 543 676	Dividendes à payer	12 000 000	16 800 000
					Autres passifs	4 767 218	2 994 895
Total de l'Actif :	827 820 876	<63 390 524>	764 430 352	686 764 477	Total des capitaux propres et du passif :	764 430 352	686 764 477

Tableau d'évolution des capitaux propres de 2020 à 2022

	Capital	Réserve légale	Réserves et primes liées au capital	Autres Capitaux Propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2020 avant affectation	30 000 000	3 000 000	50 345 873	43 926 315	540 204	25 524 992	153 337 384
Affectation AGO du 25 Juin 2021			13 700 000	<5 000 000>	16 824 992	<25 524 992>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2020					<16 800 000>		<16 800 000>
Solde au 31/12/2020 après affectation	30 000 000	3 000 000	64 045 873	38 926 315	565 196	0	136 537 384
Solde au 31/12/2021 avant affectation	30 000 000	3 000 000	64 045 873	38 926 315	565 196	21 056 249	157 593 633
Affectation AGO du 17 Juin 2022			8 200 000	<3 900 000>	16 756 249	<21 056 249>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2021					<16 800 000>		<16 800 000>
Solde au 31/12/2021 après affectation	30 000 000	3 000 000	72 245 873	35 026 315	521 444	0	140 793 633
Solde au 31/12/2022 avant affectation	30 000 000	3 000 000	72 245 873	35 026 315	521 444	17 103 870	157 897 503
Affectation AGO du 15 Juin 2023			7 000 000	<2 000 000>	12 103 870	<17 103 870>	
Dividendes à verser au titre du bénéfice 2022					<12 000 000>		<12 000 000>
Solde au 31/12/2021 après affectation	30 000 000	3 000 000	79 245 873	33 026 315	625 315	145 897 503	

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2023

1 - L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022, tels qu'ils sont présentés, approuve le rapport de gestion, les états financiers de l'exercice 2022, et donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
2 - L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et en application des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve les opérations et les conventions autorisées par le Conseil d'Administration et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à la majorité.
3 - Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2022 de 17.103.870,086 dinars, ainsi que le report à nouveau, comme suit :

Bénéfice de l'exercice :	17 103 870,086 D
Report antérieur :	521 444,484 D
Total :	17 625 314,570 D

Répartition :	
Réserves pour réinvestissements exonérés :	4 000 000,000 D
Réserves facultatives :	1 000 000,000 D
Dividendes :	12 000 000,000 D
Report à nouveau :	625 314,570 D
Total :	17 625 314,570 D

En conséquence, le dividende à distribuer aux actionnaires est fixé à 2,000 D par action et sera mis en paiement à partir du 27 juin 2023.
 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4 - Des réserves à régime spécial relatives aux réinvestissements exonérés, constituées au courant des exercices antérieurs, sont devenues fiscalement libres suite à la cession des titres y afférents. Elles s'élèvent à 6.000.000 dinars, que l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au poste de réserves facultatives.
 Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5 - L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle, pour une durée de 3 ans, le mandat des Administrateurs suivants :

- * M.Zouheir HASSEN
- * La Banque de Tunisie
- * La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
- * Le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel

Ces mandats arriveront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6 - L'Assemblée Générale Ordinaire nomme Monsieur HICHEM REBAL en tant qu'administrateur pour une durée de 3 ans.

Ce mandat arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7 - L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs, pour l'exercice 2023, à cent vingt mille dinars (120.000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en outre, d'allouer :

- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit.
- Un montant de quinze mille dinars (15.000 D) en rémunération des membres du Comité de Risques d'Audit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8 - L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES	MANDAT	QUALITE	MANDAT D'ADMINISTRATEUR DANS D'AUTRES SOCIETES
HICHEM REBAI	2023-2025	Président du Conseil	Président du Conseil Admin Société de Bourse de Tunisie Président du Conseil Admin Société BT-SICAR
ZOUHEIR HASSEN	2023-2025	Administrateur	Administrateur Société de Bourse de Tunisie -SBT- Président du Conseil Admin de Placements de Tunisie SICAF Administrateur Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE Administrateur BTSICAR Administrateur SPPI SICAR
BANQUE DE TUNISIE représentée par Monsieur	2023-2025	Administrateur	Placements de Tunisie SICAF La Foncière les Oliviers SA Sté de Promotion et de Financement Touristique CARTHAGO La Générale de Participations de Tunisie SICAF -GPT SICAF- Société Club Aquarius Nabeul Transport de Fonds de Tunisie - TFT - Société de Bourse de Tunisie -SBT- BT SICAR Sté de Participation & de Promotion des Investissements SPPI SICAR Société Pôle de Compétitivité de Bizerte -SPCB- La Générale Immobilière de Tunisie SA INSTITUT TUNIS DAUPHINE AIR LIQUIDE TUNISIE AIR LIQUIDE TUNISIE Services Société Monétique Tunisie -SMT Société Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja -MFC PÔLE- Parc d'Activité Economique de Bizerte Société Mediterranean Industry Cars -MEDI CARS- Société Polyclinique le Bardo -SA- Société Interbancaire de Télécompensation -SIBTEL- Société Tunisienne de Garanties -SOTUGAR- Inter Bank Services IBS Compagnie Générale des Salines de Tunisie -COTUSAL- Sté de Gestion de Développement Immobilière et de Participations Sté Centrale pour l'Equipement du Territoire-Tunisie Direct Phone Service International Information Developpement
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL représentée par Monsieur Eric CHARPENTIER	2023-2025	Administrateur	Administrateur des Sociétés du Groupe Crédit Mutuel Administrateur à la Banque de Tunisie
GROUPE DES ASSURANCES DU CREDIT MUTUEL représenté par Monsieur Loic GUYOT	2023-2025	Administrateur	Président de l'Immobilière ACM SAS (RP Pascale Bonnet) Assurances du Crédit Mutuel VIE SA (RP Gérard Oligier) Assurances du Crédit Mutuel IARD SA (RP Michel Andrzejewski) Sérénis Assurances SA (RP Etienne Depeyre) Assurances du Crédit Mutuel Services SA (RP Philippe Lison) Foncière Masséna SA (RP Pierre Reichert) GACM Espana SA (RP Loic Guyot) Astree SA (RP Pierre Reichert) Eurafric Information (RP Claude Hoeckel) Euro Protection Surveillance – SA de droit belge (RP Mieke Janssens)
AHMED KAMOUN	2022-2024	Administrateur	Administrateur MEHARI BEACH Administrateur CAPINVEST Administrateur Tunisia Investment Authority (TIA)
Mohamed TRIFA	2021-2023	Administrateur indépendant	
Sami ZGHAL	2021-2023	Administrateur indépendant	Administrateur indépendant Circina, Président Comité risques Administrateur indépendant , BH Bank Président du Comité risques Administrateur Zitouna Capital, Président Comité consultatif d'investissement